



Communiqué de presse – 15 octobre 2008

A65 : une rallonge de 300 millions d'argent public pour le concessionnaire ?

La société A'Liéonor, concessionnaire du projet d'autoroute A65 entre Langon et Pau a demandé au gouvernement 300 millions d'euros d'argent public pour compenser les surcoûts générés par les mesures environnementales définies par la commission scientifique du CNPN au printemps (voir le Canard Enchaîné du 8 octobre 2008). Selon Michel Dubromel, de France Nature Environnement, *« ces mesures sont indissociables de tout projet d'infrastructure et Aliéonor a pris ce marché en connaissance de cause »*. *« Il serait ainsi incompréhensible pour Jean-Stéphane Devisse, du WWF, qu'il reporte cet engagement sur le contribuable. »*

Selon Julien Milanesi, de l'Alternative Régionale Langon Pau, il est par ailleurs *« impensable que les contribuables payent pour compenser les destructions que la société A'Liéonor ferait subir à leur environnement en construisant un équipement qu'ils auraient en plus à payer en tant qu'usagers »* (18€ pour 150km). D'autant plus, selon Daniel Delestre, de la SEPANSO, que *« ces 300 millions suffiraient pour aménager la route existante »*.

L'Alternative Régionale Langon Pau, Les Amis de la Terre, France Nature Environnement, Greenpeace, le Réseau Action Climat, la SEPANSO et WWF demandent donc que le MEEDDAT et les collectivités locales concernées s'engagent à ne verser aucun argent public supplémentaire à la société A'liéonor qui est censée construire et exploiter cet équipement sans aide de la collectivité.

Contact Presse :

Julien Milanesi (Alternative Régionale Langon Pau) : 06 61 57 24 90 – www.asso-arlp.org

Daniel Delestre (SEPANSO) : 06 81 16 43 23